

La remise récente au gouvernement du rapport de Mme Dominique Faure visant à dessiner les grandes lignes d'une politique d'aménagement renouvelée est un jalon important du retour de l'aménagement du territoire dans le débat public national. Ses analyses des enjeux à traiter et des moyens pour y répondre méritent la plus grande attention. Les membres du Cercle ont eu l'occasion d'en débattre avec elle il y a quelques semaines et ne peuvent que se réjouir de voir d'autres acteurs appeler à une renaissance de cette politique, dans une période singulièrement chahutée. Délégations parlementaires, administrations centrales, Cour des Comptes, « think tanks », universitaires... réinvestissent également le sujet, ce qui est très encourageant. Le Cercle ne pouvait espérer mieux lors de son appel à un renouveau de l'aménagement du territoire lancé il y a tout juste deux ans.

Alors que les élections de mars prochain (municipales et intercommunales) vont placer les territoires au cœur de l'actualité, l'année 2026 se devra d'être mise à profit pour préparer les grands rendez-vous qui suivront. Nul ne peut douter de leurs enjeux cruciaux pour notre avenir collectif, en un moment marqué par des bifurcations multiples dans les domaines géopolitique, économique, démographique, énergétique, numérique... Notre pays aura plus que jamais besoin de perspectives et d'un projet fédérateur pour échapper au sentiment de chaos qui prospère. Le savoir-faire acquis à l'occasion de l'élaboration des politiques d'aménagement du territoire en matière de prospective, de concertation et de capacité à fédérer les forces vives autour d'une vision partagée de l'avenir ne sont pas à négliger par les temps qui courent. Il n'y en a pas tant d'autres à disposition.

Le CPAT a pris à la fin de l'année 2025 l'initiative d'engager une consultation auprès de nombreuses personnalités. Nous nous sommes adressés à des personnalités ayant exercé par le passé des responsabilités majeures dans l'aménagement national du territoire, notamment à la DATAR ou dans des administrations qui en étaient proches ou qui en sont issues, mais aussi à des professionnels en situation d'activité disposant d'une expérience forte sur ces sujets. Trois questions simples leur ont été posées. Les contributions reçues seront mises en ligne progressivement au cours de ce semestre et feront l'objet d'un document de synthèse. Nous tenons à remercier vivement celles et ceux qui ont déjà remis leurs réponses ou accepté de nous les adresser. Toutes les contributions spontanées seront naturellement bienvenues, en respectant juste l'esprit de notre Cercle : être constructif sur le fond et courtois dans l'expression.

Le CPAT